



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 9 Novembre 2021**  
**CO 328 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..68

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, CLEMENT Eric, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BOUDRY Jeanne, COLIN Christian à RIGAUD Hervé, ROBERT Bruno à VIONNET André, DROGREY Pascal à GROS Roger, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, REYNAUD Armande à CATHENOZ Catherine, SEIGLE FERRAND Antoine à LECOQ Yves, BAH L Catherine à BUGADA Cathy, BEAUPOIL Jean Luc à PERRIN François, CETRE Michel à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : BERTHOD Claude, DOS SANTOS Laëtitia, BERNARD René,

Etaient absents : BRENIAUX Denis, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael, RIGOULET Serge, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand

Secrétaire de séance : Patrick MONTEVECCHIO

Convocation faite le : 29 Octobre 2021

**Objet : Adoption du rapport CLETC 2017**

VU la délibération communautaire du 7 février 2017 par laquelle le Conseil Communautaire a instauré la CLETC en application de l'article 1609 nonies C du CGI ;

VU la délibération communautaire du 22 septembre 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a instauré la CLETC en application de l'article 1609 nonies C du CGI ;

VU la délibération communautaire CO 116 DE du 26 septembre 2017 portant sur le rapport de la CLETC daté du 21 septembre 2017 ;

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire est invité à prendre acte du rapport du 21 septembre 2017 élaboré en application de l'article L 2121-12 du CGCT suite à la décision des conseillers municipaux ;

RAPPEL les décisions prises pour les attributions de compensation avant la fusion pour la partie économique comme suit :

- Arbois : - 2 012 € (voirie)
- Poligny : - 8 240 (cotisation mission locale)
- Autres communes : néant

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 / Prend connaissance du rapport de la CLETC du 21/09/2017 et de ses conclusions en matière de transfert de charges et d'Attribution de Compensation ;

2 / Adopte le rapport du 21/09/2017 pour faire suite à la décision des conseillers municipaux ;

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 9 Novembre 2021**  
**CO 328 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Adoption du rapport CLETC 2017**

**3 / Fixe le montant des attributions de compensations 2021 à l'identique des montants 2020 sauf pour les communes de :**

**-Bracon :**

- o Montant AC 2020 : 416 € positive
- o Montant transfert voirie de zone : 2 000 €
- o Montant AC 2021 : 2 416 € positive

**-Poligny :**

- o Montant AC 2020 : 586 687 € négative
- o Montant transfert voirie des zones : 16 100 €
- o Montant AC 2021 : 570 587 € négative

**4/ Charge le Président de la Communauté de Communes d'adresser aux 66 maires le tableau définitif des attributions des compensations 2021.**

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

